



## MUTUELLE COMMUNALE

Une mutuelle *solidaire* proche de vous

Mutuale, la Mutuelle Familiale vous présente **Mut'Village**, une offre santé étudiée au meilleur tarif pour tous les habitants de Damelevières. Cette initiative permet, à vous et vos proches, de bénéficier d'une **couverture santé adaptée** à vos besoins et à votre **budget**.

## L'accès aux soins : pour tous les Damelibairiens !

5 % des adultes de Damelevières consommateurs de soins n'ont pas déclaré de médecin traitant, ce qui laisse entrevoir une possible difficulté dans leur accès aux soins.

Une part de ces patients peuvent perdre des remboursements, ou moins bien se soigner, au risque d'aggraver leurs problèmes de santé.

Le CCAS a donc décidé de proposer aux Damelibairiens intéressés une mutuelle communale.

Pour cela la municipalité a choisi comme partenaire Mutuale. Cet organisme qui dépend du Code de la Mutualité a été créé en 1967 par des salariés d'usines et a gardé l'empreinte solidaire de ses origines ouvrières.

Indépendante de tout groupe assurantiel ou financier, Mutuale dispose d'une gestion démocratique à but non lucratif. Sa raison d'être est « d'agir dans nos territoires sur la base d'un projet social responsable, humaniste et solidaire où l'Adhérent(e) est au cœur de ses engagements ».

Mutuale diffusera son régime mutualiste «Mut'Villages» pour permettre à tous les Damelibairiens, quel que soit leur âge, leur revenus ou leur condition de santé, d'accéder à des remboursements de soins à moindre frais.

En choisissant Mutuale, la municipalité choisit un partenaire soucieux de renforcer la sécurité sociale et de défendre l'hôpital public.

Vous souhaitez en savoir plus ?



### Réunion Publique

Mercredi 12 avril 2023 à 18h00

Espace N. Mandela en mairie de Damelevières

4 Raisons de choisir Mutuale :

- ✓ Pas d'exclusion d'âge
- ✓ Pas de questionnaire médical
- ✓ Un forfait sport à partir de 20€ selon l'option choisie
- ✓ Une assistance vie quotidienne